

NOM DE LA COLLECTIVITE :

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

MAIRIE DE CUINZIER

Avancement de grade catégorie C 2026

Grade d'avancement : Adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Identité	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
M. CLEMENCIN LUDOVIC 01811 MAIRIE DE CUINZIER MAIRIE DE CUINZIER	Adjoint technique pal 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps complet Depuis le 01-01-2013 (anc. 13 A)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 11ème échelon Depuis le 02-04-2023	Oui / Non		01/10/2026 01-01-2026

Fait à Cuinzier, le 1^{er} juillet 2026
le maire
Sebastien DANIERE



Ce tableau recense les possibilités d'avancements de grade.

Vous devez effectuer les étapes suivantes :

- 1/ Renseigner « à la main » les ratios promus/promouvables
- 2/ Saisir le Comité technique Intercommunal pour les communes et établissements de – de 50 agents pour créer les postes, puis délibérer. Nous vous rappelons que la date de nomination ne peut être antérieure à la date de création de poste.
- 3/ Apporter les éventuelles modifications à la main (utilisation du rouge préconisé)
- 4/ Dater et faire signer le tableau par l'autorité territoriale

en l'absence de la signature de l'autorité territoriale aucun arrêté ne sera transmis à la collectivité

NOM DE LA COLLECTIVITE :

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES

MAIRIE DE CUINZIER

Avancement de grade catégorie C 2026

Grade d'avancement : Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles

Identité	Age	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
Mme GIRAUD ELISABETH 03590 MAIRIE DE CUINZIER MAIRIE DE CUINZIER	61	Agent spéc pal écoles mat 2 cl Catégorie C - Groupe hiérarchique 2 Temps complet Depuis le 01-01-2017 (anc. 9 A)	Echelle C2 Titulaire (CNRACL) 10ème échelon Depuis le 15-09-2025	Oui / Non	1/1	01/04/2026 01-01-2026

RÉPARTITION Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

RÉPARTITION GLOBALE		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Fait le : 30/01/2026 à CUINZIER

L'Autorité Territoriale : le Maire, Marc LAPALLUS



L'autorité Territoriale indique sa décision par OUI ou par NON.

Dans l'affirmative, elle mentionnera le rang de classement pour le grade de promotion ainsi que la date prévue dans la nomination. Ces éléments doivent être concordants dans la chronologie.